



Etude patrimoniale et financière des services AEP d'Ille-et-Vilaine

Village des collectivités, le 8 mars 2017

Etude patrimoniale et financière des services AEP d'Ille-et-Vilaine

Sommaire

1-Introduction

2-Valeurs et gestion du patrimoine

3-Analyse de la fragilité technique

4-Analyse de la fragilité financière

5-Conclusion



Introduction

Objectifs de l'étude

Bonne connaissance des réseaux (Indicateur de connaissance du RPQS – moyenne 35 = 102/120)

Taux moyen de renouvellement du réseau entre 0,75 et 0,80%. A ce rythme moyen, environ 130 ans pour tout renouveler.

Grande variabilité entre les collectivités

**Gestion
patrimoniale
l'enjeu de la
prochaine
décennie**

Sensibiliser les acteurs de l'eau à la gestion patrimoniale

Alerter les élus sur les situations techniques et financières fragiles

Aide à la décision, inciter à agir

Introduction

Données collectées et exploitées

Données techniques

- Rapports d'activité des délégataires
- RPQS des collectivités
- Caractéristiques du patrimoine (base de données, tableau excel,...)

Données financières

- Comptes administratifs
- Etat de l'actif

Données cartographiques

- Données SIG
- Cartographie de certains réseaux

Travail sur les données et la structuration de l'eau 2014.

Taux de collecte proche de 100% (Données techniques et financières insuffisantes pour 3 collectivités)



Le patrimoine AEP

Sa valeur

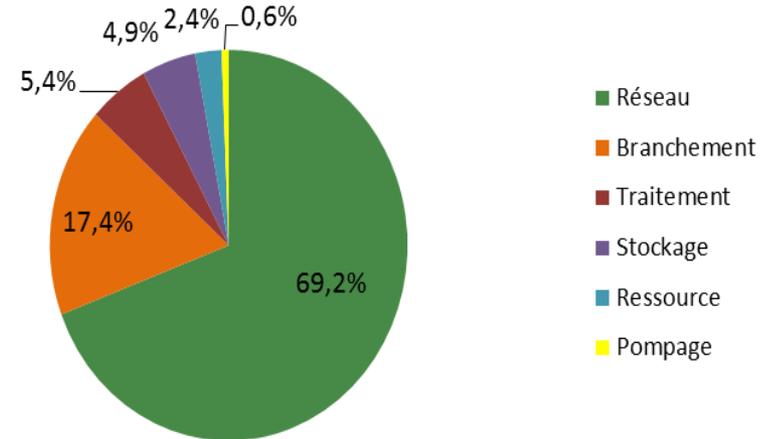
Les ouvrages

- 130 ressources en eau exploitées ou exploitables
- 58 usines de potabilisation
- 300 ouvrages de stockage
- Divers installations de pompages

Les réseaux

- 18 000 km de réseau hors branchements
- 400 000 branchements

Répartition de la valeur à neuf du patrimoine AEP d'Ille-et-Vilaine



Valeur à neuf du patrimoine : 2,8 milliards d'€ (soit 2 700€/hab avec pour les services AEP une variation de 1 000 à 7 000€/hab)

Réseaux et branchements : 87% de la valeur du patrimoine

Valeurs du groupe

Rural (densité d'abonnés/km < 25) : 3 600€/hab
Mixte (densité d'abonnés/km 25 << 80) : 2 000€/hab
Urbain (densité d'abonnés/km > 80) : 1 200€/hab

Valeurs des SMP

SMP O35 : 3 400€/hab Symeval : 3 600€/hab
SPIR : 3 500€/hab SMPBC : 3 800€/hab
SMPCE : 2 600€/hab SMPBR : 1 800€/hab

Le patrimoine AEP

La gestion du patrimoine

Le maintien des performances du patrimoine

- L'entretien du patrimoine
 - La détection, recherche et réparation de fuites
 - La réduction des flux de fuites
- Le renouvellement du patrimoine
 - L'étude patrimoniale



**Investir au bon moment,
au bon endroit**

Analyse de la fragilité Technique

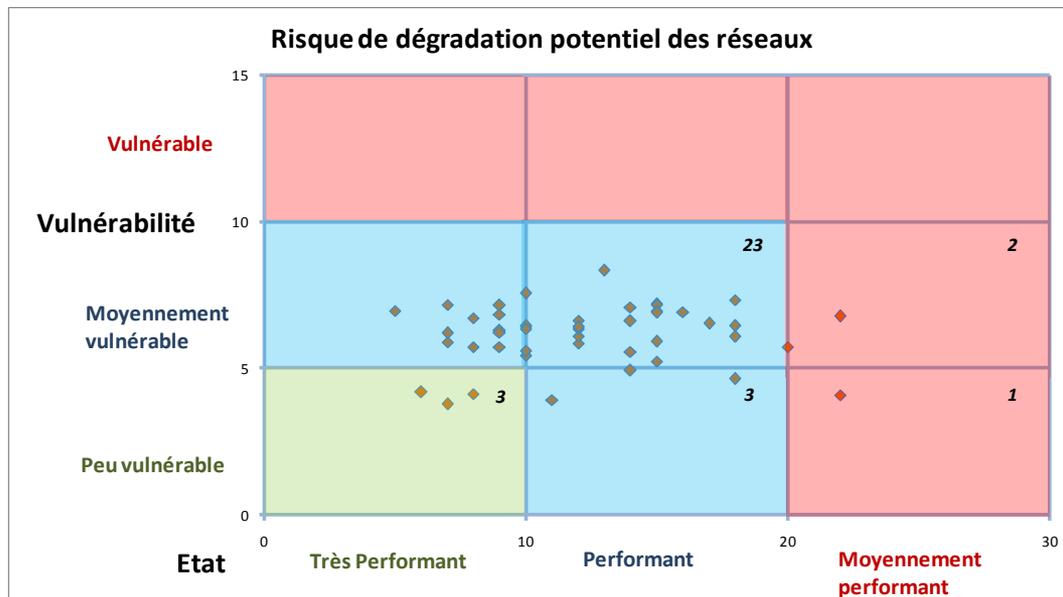
Risque de dégradation des réseaux

Etat actuel du réseau

- Rendement et son évolution
- ILP et son évolution
- Ratio de fuites et son évolution

Vulnérabilité potentielle du réseau

- Durée de vie théorique restante
- Poids des canalisations à risque
- Répartition de la pose des canalisations



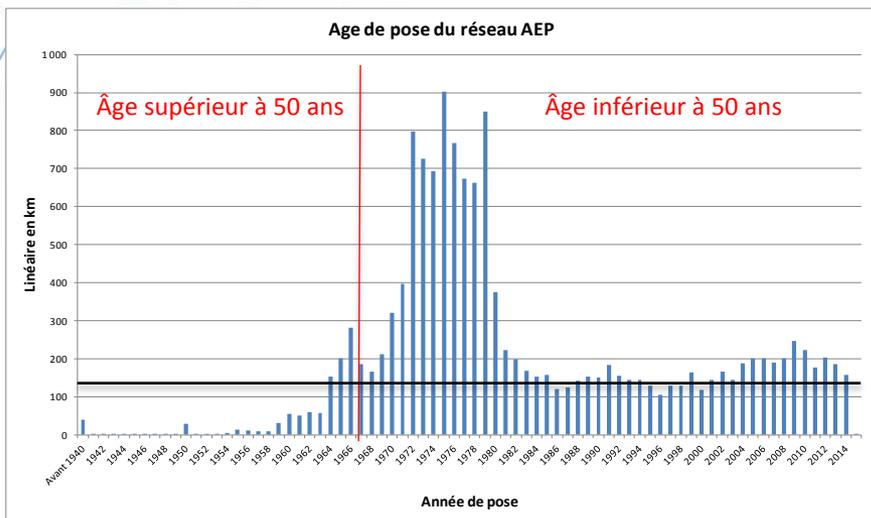
Absence de réseaux fortement dégradés mais certains potentiellement vulnérables

Pas de mauvaise gestion technique des services AEP

Analyse de la fragilité technique

Historique de pose des réseaux en Ile-et-Vilaine

En moyenne sur le département



12% du réseau âgé de plus de 50 ans

Moyenne de pose sur les 80 dernières années : 260 km par an

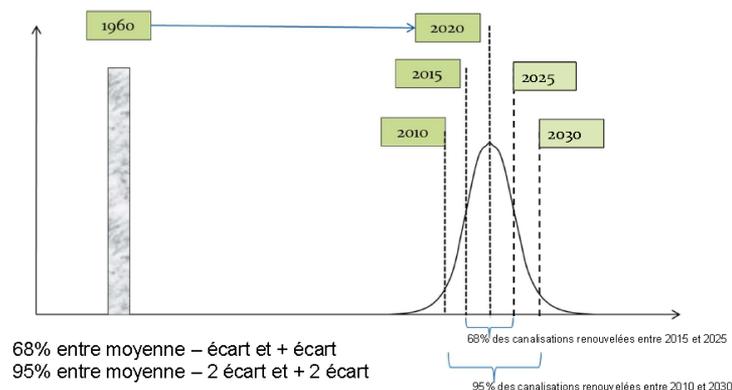
Moyenne de pose sur la décennie 1970-1980 : plus de 680 km par an, soit 38% du réseau posé sur cette décennie

Durée de maintien de service



Durée de maintien de service : Utilisation d'une loi de Gauss

Exemple d'un écart type de 5 ans
et d'une durée de maintien de service de 60 ans



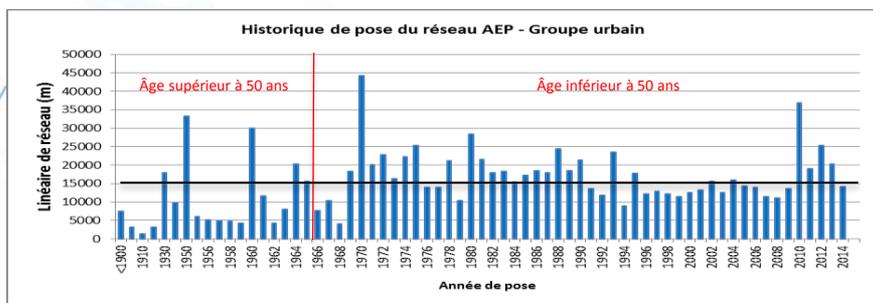
Ecrêtement du pic de renouvellement

MAIS

Début des travaux de renouvellement une décennie plus tôt

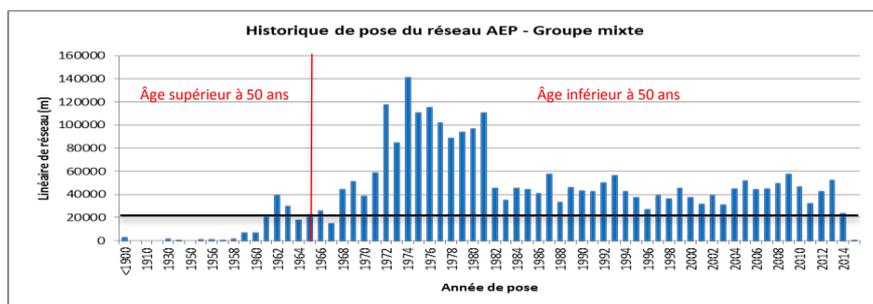
Analyse de la fragilité technique

Historique de pose des réseaux selon la densité d'abonnés



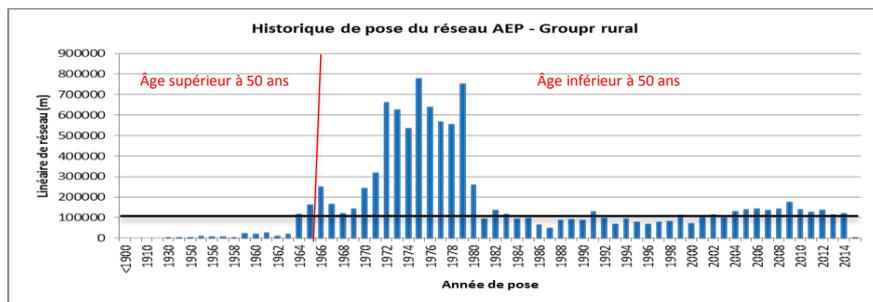
Groupe urbain

- 21% du réseau âgé de plus de 50 ans
- 19% du réseau posé entre 1970 et 1980, avec une moyenne de pose de 21 km/an
- Sur les 80 dernières années, une moyenne de 13 km posés/an



Groupe mixte

- 15% du réseau âgé de plus de 50 ans
- 29% du réseau posé entre 1970 et 1980, avec une moyenne de pose de 95 km/an
- Sur les 80 dernières années, une moyenne de 40 km posés



Groupe rural

- 10% du réseau âgé de plus de 50 ans
- 43% du réseau posé entre 1970 et 1980, avec une moyenne de pose de 567 km/an
- Sur les 80 dernières années, une moyenne de 166 km posés

Analyse de la fragilité financière

Endettement des collectivités

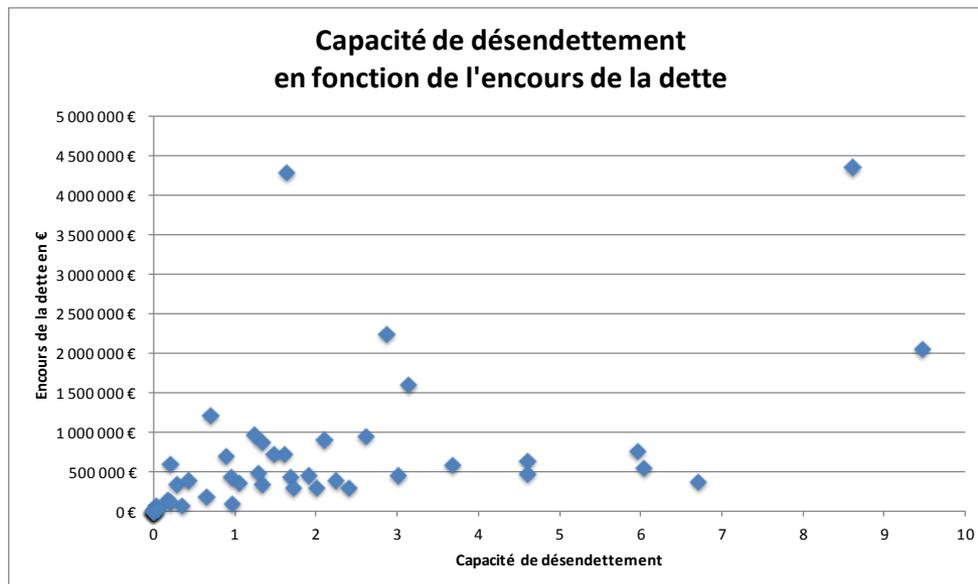
Encours de la dette au 31/12/2014 : 31 millions d'€ (Soit 30€/hab)

Valeurs du groupe

Rural (densité d'abonnés/km < 25) : 47€/hab

Mixte (densité d'abonnés/km 25 << 80) : 31€/hab

Urbain (densité d'abonnés/km > 80) : 4€/hab



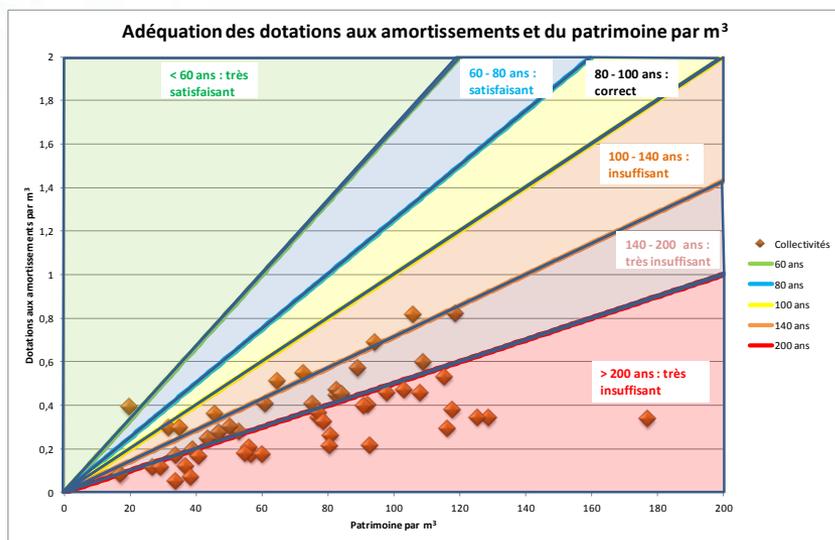
Pas de services AEP surendettés

Analyse de la fragilité financière

Amortissements et capacité d'autofinancement

Dotation aux amortissements

Cf amortissements/m³ et valeur du patrimoine/m³



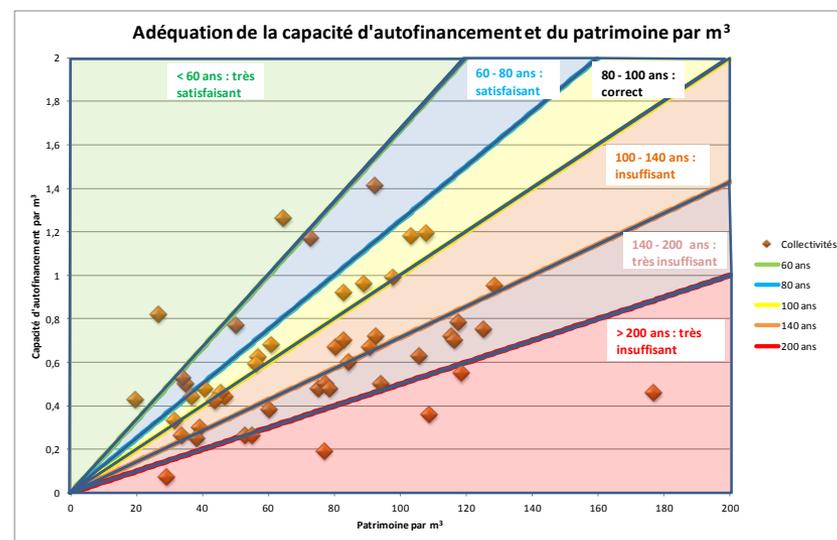
A l'échelle départementale, les amortissements représentent 0,63% de la valeur du patrimoine

Soit un renouvellement sur 160 années

Amortissements insuffisants

Capacité d'autofinancement

Cf CAF/m³ et valeur du patrimoine/m³



A l'échelle départementale, la CAF représente 1,09% de la valeur du patrimoine

Soit un renouvellement sur 90 années

Excédents appréciables

Analyse de la fragilité financière

Amortissements et capacité d'autofinancement

SMP	Capacité d'autofinancement / valeur du patrimoine		
	Moyenne	Maximum	Minimum
SMP Ouest 35	0,95%	1,53%	0,33%
SPiR	0,70%	0,78%	0,64%
SMPBC	0,85%	1,42%	0,26%
SYMEVAL	0,83%	1,57%	0,25%
SMPCE	1,86%	2,93%	0,88%
SMPBR	1,30%	2,17%	0,22%
TOTAL 35	1,09%	2,93%	0,22%

Groupe	Capacité d'autofinancement / valeur du patrimoine			Capacité d'autofinancement / hab	Capacité d'autofinancement / m ³
	Moyenne	Maximum	Minimum		
Groupe rural	0,90%	1,61%	0,25%	33 €	0,72 €
Groupe mixte	1,00%	1,73%	0,22%	20 €	0,43 €
Groupe urbain	2,10%	2,93%	0,78%	24 €	0,50 €
TOTAL 35	1,09%	2,93%	0,22%	27 €	0,58 €

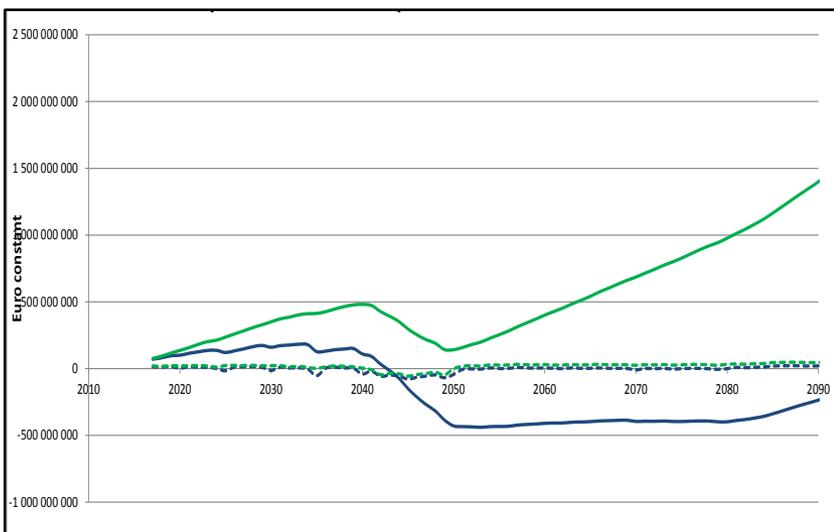
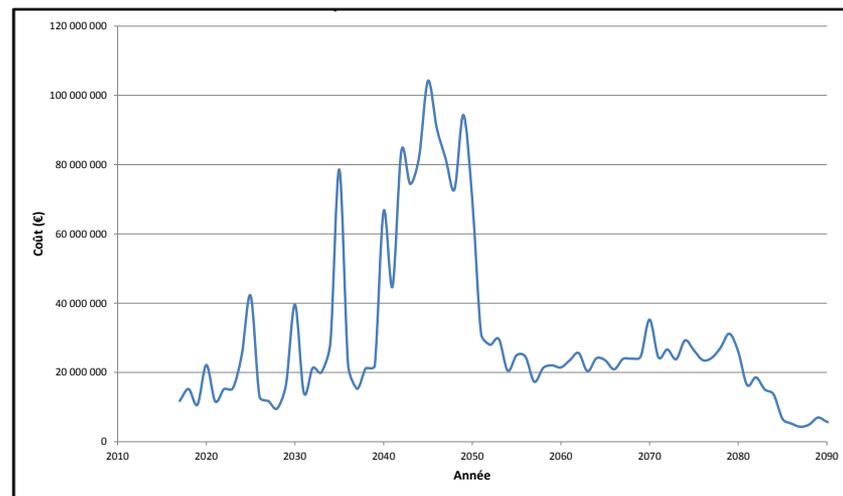
- À l'échelle des SMP, les disparités observées entre collectivités se réduisent.
- Les efforts à fournir en milieux ruraux sont plus importants que dans les secteurs urbains
- Malgré les efforts déjà fournis par les milieux ruraux, ceux-ci demeurent insuffisants

Analyse de la fragilité financière

Adéquation des moyens financiers avec les besoins

Estimation financière du patrimoine à renouveler sur les 80 prochaines années

- Durée de vie prévisionnelle des canalisations par matériau et autres ouvrages par type*
- Répartition équitable des inconnues (17,6% pour l'âge de pose des canalisations)*



Etude de l'adéquation de la capacité financière avec les enjeux de gestion patrimoniale

- Scénario 1 : hors inflation , avec capacité d'autofinancement constante**
- Scénario 2 : hors inflation , avec capacité d'autofinancement évolutive**

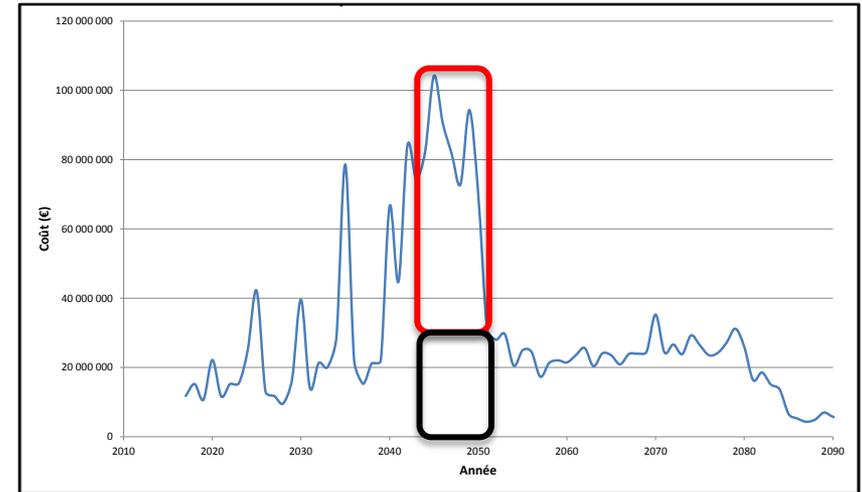
Analyse de la fragilité financière

3 indicateurs pour qualifier la fragilité financière

Date d'apparition de la fragilité financière

Impact financier du pic de renouvellement (*Qualifier l'importance du pic de renouvellement*)

Impact financier avec anticipation (*Augmentation du tarif collectivité dès 2017 pour assurer le renouvellement complet du patrimoine sur une période 80 ans*)



Date d'apparition de la fragilité financière

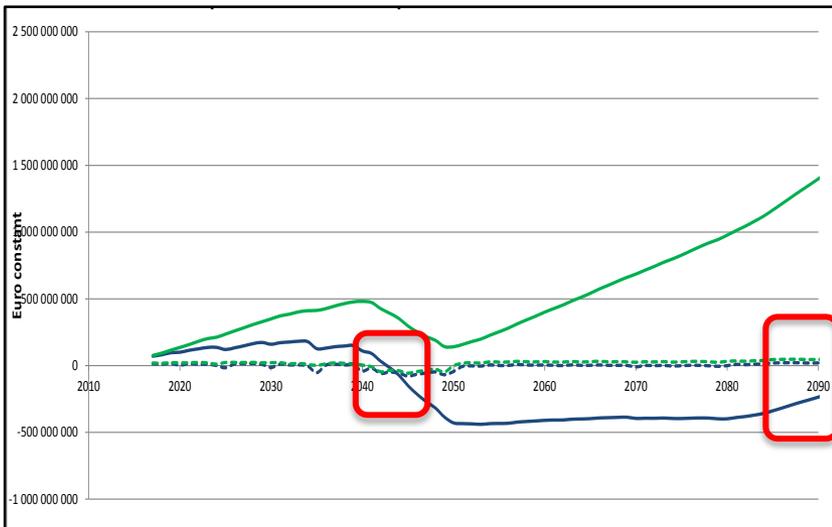
Moyenne 35 : 2042 - variation : 2030 à abs

Impact financier du pic de renouvellement

Moyenne 35 : 1,72€/m³ - variation : 0 à 30€/m³

Impact financier avec anticipation

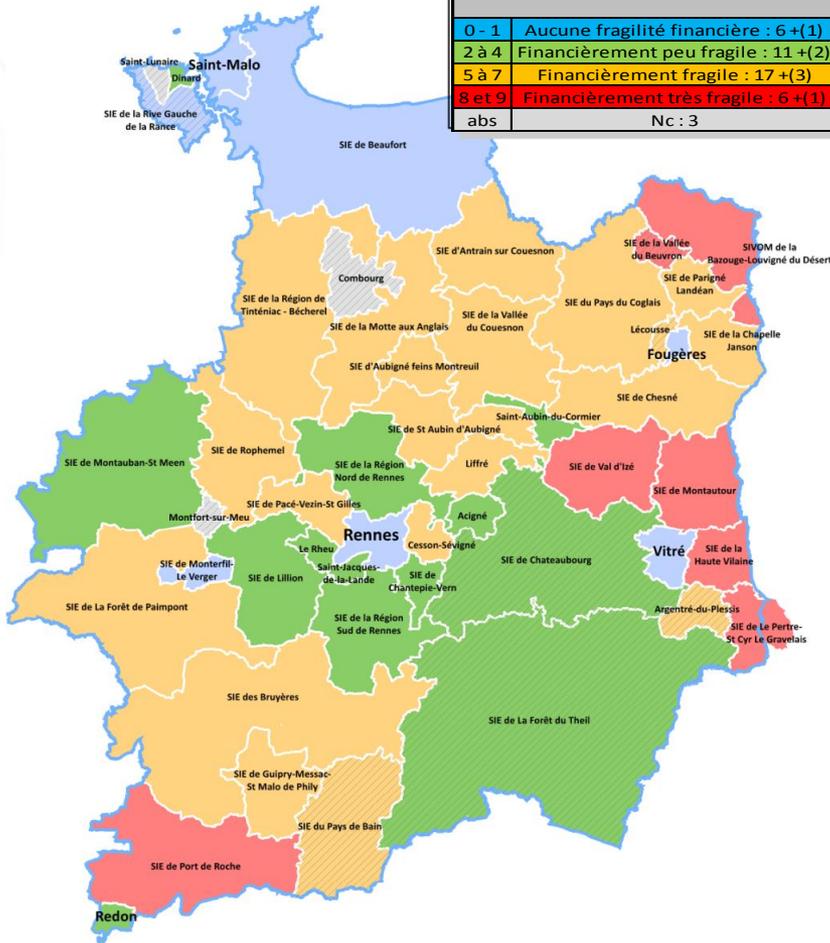
Moyenne 35 : 0,15€/m³ - variation : 0 à 1,75€/m³



Analyse de la fragilité financière

Résultats

Note globale sur la fragilité financière des collectivités	
0 - 1	Aucune fragilité financière : 6+(1)
2 à 4	Financièrement peu fragile : 11+(2)
5 à 7	Financièrement fragile : 17+(3)
8 et 9	Financièrement très fragile : 6+(1)
abs	Nc : 3



20 collectivités (aucune fragilité et peu fragile) ont une situation financière actuelle saine capable d'assurer une gestion durable de leur patrimoine avec une augmentation acceptable de leur tarif. On retrouve dans ce groupe, les collectivités urbaines, la majorité des collectivités du groupe mixte et quelques collectivités rurales et surtout celles qui ont un caractère industriel.

27 collectivités (fragile et très fragile) auront une capacité financière insuffisante pour assurer une gestion durable de leur patrimoine. Ce groupe est constitué essentiellement des collectivités rurales et les plus fragiles sont les collectivités qui possèdent une densité d'abonnés par km de réseau très faible (En moyenne 12 abonnés par km de réseau).

Conclusion de l'étude

- ❖ **Pas de mauvaise gestion technique et financière des services d'eau mise en évidence.**
- ❖ **Les disparités sont surtout dues aux inégalités liées au contexte territorial (secteur urbain/secteur ruraux).**
 - ❖ *La densité d'abonnés/km et l'Indice linéaire de consommation élevés sont des atouts.*
 - ❖ *Une valeur du patrimoine/habitant élevée et un pic de renouvellement important sont des désavantages.*
 - ❖ *Les collectivités classées les plus fragiles sont celles qui possèdent les désavantages et aucun des 2 atouts*
- ❖ **Mise en œuvre d'une solidarité pour compenser ces inégalités ?**
 - ❖ *Réforme territoriale*
 - ❖ *Fonds d'aide financière du SMG35*



 AGIR ENSEMBLE POUR L'EAU

Merci pour votre attention